

République française - Département du Tarn  
**Extrait des délibérations du conseil municipal  
de la Commune de Saint Lieux les Lavour**

Nombre de membres	Séance du mercredi 12 avril 2023
<p><b><u>Membres en exercice</u> : 15</b> <b><u>Présents</u> : 10</b> <b><u>Votants</u> : 14</b> Pour : 14 Contre : 0 Abstention: 0</p> <p><b><u>Date de la convocation</u> :</b> 06 avril 2023</p>	<p><b>L'an deux mille vingt-trois et le douze avril à 20 heures 30</b> le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Gilles CORMIGNON, Maire.</p> <p><b><u>Présents</u></b> : Monsieur Gilles CORMIGNON, Monsieur Daniel ARMENGAUD, Madame Chloé SOULAYRAC-GELIS, Monsieur Franck BRETEAU, Madame Nathalie CAUWET, Madame Sylvie RAYSSEGUIER, Monsieur Christophe BREST, Madame Marjorie DABERT, Monsieur Xavier BOULARD, Madame Jennifer ANTOINE</p> <p><b><u>Représentés</u></b> : Madame Christine DE MEYER par Monsieur Christophe BREST, Monsieur Pascal FLAHAUT par Madame Sylvie RAYSSEGUIER, Monsieur Benoît COLAS par Madame Chloé SOULAYRAC-GELIS, Monsieur Frédéric DIAZ par Monsieur Xavier BOULARD</p> <p><b><u>Excusée</u></b> : Madame Pascale GOMBAULT</p> <p><b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Madame Nathalie CAUWET</p>
<p>Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 14/04/2023 et publication le 14/04/2023</p>	

**Délibération n° DE\_22\_2023**

**Objet :**

**Budget assainissement - BP 2023**

A la demande de M. le Maire, Mme Sylvie RAYSSEGUIER, vice-présidente de la commission communale "finances" rappelle à l'assemblée qu'après avoir voté le compte de gestion et le compte administratif et l'affectation de résultat de l'exercice 2022 il convient de voter le budget primitif 2023 du service assainissement.

Elle présente le budget primitif de l'exercice 2023.

Le conseil municipal ainsi informé

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Entendu l'exposé de Mme Sylvie RAYSSEGUIER ;
- Considérant le projet de budget primitif 2023 du service assainissement présenté par Mme Sylvie RAYSSEGUIER ;

et après avoir délibéré, à l'unanimité par 14 voix

- Approuve le budget primitif 2023 du service assainissement tel que M. le Maire l'a présenté, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :
- **En recettes à la somme de : 644 643.03 Euros**
- **En dépenses à la somme de : 644 643.03 Euros**

– SECTION DE FONCTIONNEMENT

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	19 000.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 500.00
014	Atténuations de produits	4 915.00
66	Charges financières	15 300.00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 500.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 065.53
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>87 280.53</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	67 110.34
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 170.19
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>87 280.53</b>

– SECTION D'INVESTISSEMENT

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	4 026.86
23	Immobilisations en cours	477 665.45
16	Emprunts et dettes assimilées	55 500.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 170.19
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>557 362.50</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	158 864.00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	101 040.37
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 065.53
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	156 392.60
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>557 362.50</b>

- Habilité M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cette décision.
- Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois qui suivent sa transmission au Représentant de l'Etat et sa publication.

Pour extrait conforme,  
Saint-Lieux-lès-Lavaur, les jour, mois et année susdits

**Le Maire**  
**Gilles CORMIGNON**

